



SITUATION FINANCIERE DE L'ASSURANCE CHOMAGE

PREVISION POUR L'ANNEE 2015

Janvier 2015

Cette note présente la prévision de la situation financière de l'Assurance chômage pour l'année 2015, les dépenses et recettes étant désormais stabilisées jusqu'à la fin décembre 2014.

PREVISIONS ECONOMIQUES ET FINANCIERES

Croissance

Selon les résultats détaillés publiés par l'Insee le 23 décembre, la croissance a progressé de +0,3 % au 3^{ème} trimestre 2014, après un léger recul au 2^{ème} trimestre (-0,1 %). Ce résultat porte l'acquis de croissance pour 2014 à +0,3 % en moyenne annuelle, après une croissance de +0,4 % en 2013.

Les dernières informations conjoncturelles font état d'une stabilisation des **perspectives d'activité** en France. En décembre, l'indicateur synthétique du climat des affaires, calculé par l'Insee à partir des réponses des chefs d'entreprise des principaux secteurs d'activité, est resté à son niveau de novembre, nettement inférieur à sa moyenne de long terme.

Le Consensus des économistes de décembre a revu à la baisse ses prévisions de **croissance** pour 2014 (-0,1 point) et 2015 (-0,3 point) par rapport à sa prévision de septembre. Le PIB progresserait ainsi de +0,4 % en moyenne annuelle en 2014 et de +0,8 % en 2015. En outre, l'inflation serait limitée à +0,6 % en moyenne annuelle en 2014 et en 2015. La prévision financière de l'Unédic s'appuie sur ce Consensus¹.

Emploi affilié et contributions d'Assurance chômage

Au 3^{ème} trimestre 2014, l'**emploi affilié à l'Assurance chômage** a reculé de -51 000 postes, après +10 000 au trimestre précédent². Au total, depuis le 2^{ème} trimestre 2012, environ -170 000 postes affiliés ont été détruits sur 2 ans et demi, conjointement à la détérioration des perspectives de croissance.

En raison de la faiblesse de l'activité et des délais habituels d'ajustement de l'emploi à la croissance, l'emploi affilié à l'Assurance chômage poursuivrait son recul jusqu'à la fin du 1^{er} trimestre 2015 (-20 000 postes au 4^{ème} trimestre 2014, -7 000 au 1^{er} trimestre 2015). Au 2^{ème} trimestre 2015, l'emploi affilié se stabiliserait. Il progresserait sur le 2^{ème} semestre de l'année, sous les effets conjoints de la croissance améliorée, du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) et du pacte de responsabilité³. Au total, sur l'ensemble de l'année 2015, 23 000 postes seraient créés, après -79 000 destructions d'emplois affiliés en 2014.

En 2014, en lien avec la faible inflation et la hausse du chômage, la progression du **salairé moyen par tête** (SMPT) serait limitée à +1,6 %. En 2015, l'inflation resterait très faible et le niveau de chômage élevé continuerait de peser sur le pouvoir de négociation des salariés : le SMPT ralentirait à +1,0 %.

Conjointement au ralentissement du SMPT et au recul de l'emploi affilié, la progression de la **masse salariale** resterait modérée en 2014 : +1,4 % sur l'année. En 2015, la masse salariale ralentirait à +0,75 %, en lien avec le ralentissement des salaires et le recul de l'emploi fin 2014 et début 2015.

L'évolution du montant des **contributions d'Assurance chômage** est indexée sur l'évolution de la masse salariale. Elle serait en plus augmentée de 0,2 point sur 2014 et 0,3 point sur 2015 par l'impact de la nouvelle convention d'Assurance chômage de 2014 (hausse des contributions relatives aux annexes 8 et 10 concernant les intermittents du spectacle et suppression de la limite d'âge de 65 ans

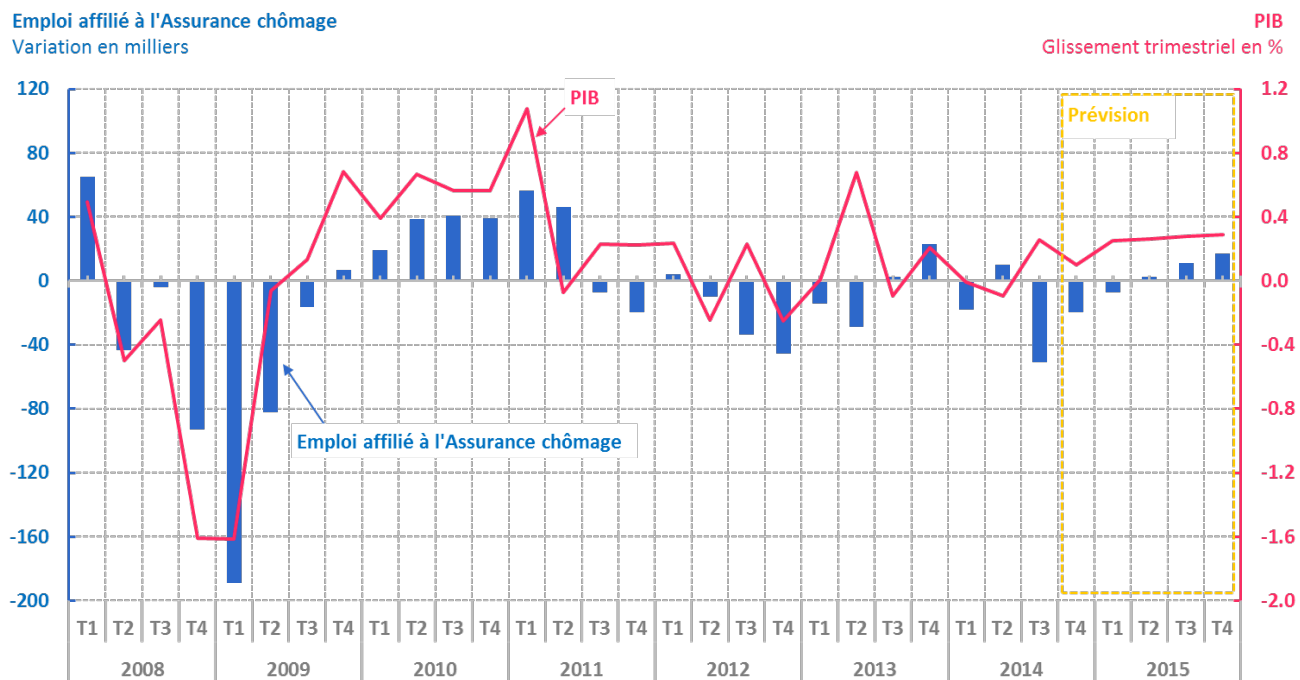
¹ Au vu des récentes données de prix, on retient pour 2014 une inflation de +0,5 %, légèrement inférieure à celle prévue par le Consensus de décembre (+0,6 %).

² Estimations de l'Unédic à partir des données d'emploi salarié des secteurs marchands non agricoles de l'Insee.

³ Le CICE et le pacte de responsabilité se traduisent notamment en une baisse des charges sur le travail.

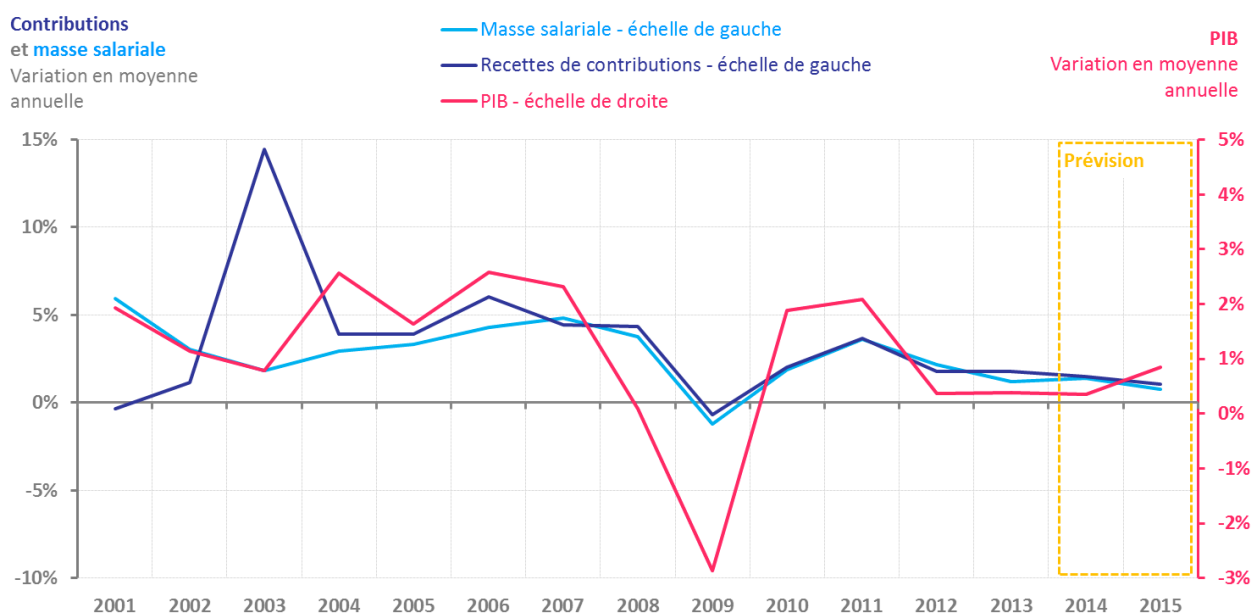
pour les contributions). Ainsi, les recettes de contributions pour l'Assurance chômage progresseraient de +1,1 % en 2015, après +1,5 % en 2014.

Graphique 1 - Prédiction de croissance et d'emploi affilié à l'Assurance chômage



Sources : Insee, Pôle emploi, estimations et prévisions Unédic
Champ de l'emploi affilié à l'Assurance chômage : France métropolitaine, données cvs

Graphique 2 - Prédiction de croissance, de masse salariale et de contributions d'Assurance chômage



Sources : Acooss, Insee, Unédic, prévisions Unédic
Champ de la masse salariale : France entière - Le champ est celui de l'Acooss, qui à la différence du champ de l'Assurance chômage, inclut les grandes entreprises nationales.

Chômage

Le **chômage au sens du BIT**⁴ mesuré par l'Insee a augmenté de 0,2 point au 3^{ème} trimestre 2014, après sa stabilité au 1^{er} semestre 2014. Il s'élève alors à 9,9 % à la fin du 3^{ème} trimestre 2014 en France métropolitaine.

Le chômage BIT poursuivrait sa hausse jusqu'à la fin de l'année 2015. En effet, la faible croissance limiterait la progression de l'emploi total, qui serait alors insuffisante pour compenser la hausse de la population active. Il en résulterait une progression du chômage BIT de +0,3 point sur l'ensemble de l'année 2014, puis à nouveau +0,3 point en 2015. Fin 2015, le taux de chômage s'établirait alors à 10,3 %. Sur les listes de Pôle emploi, cela se traduirait par 182 000 inscriptions supplémentaires en catégorie A⁵ en 2014, puis +104 000 en 2015.

Parallèlement, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi tout en ayant exercé dans le mois une activité rémunérée courte ou à faible intensité horaire (catégories B et C) progresserait de +97 000 personnes en 2014, puis +78 000 personnes en 2015.

Avec l'application de la nouvelle convention d'Assurance chômage, dès le 1^{er} juillet 2014 pour certaines mesures et dès le 1^{er} octobre pour d'autres, le lien entre chômage et chômage indemnisé est fortement modifié dès le 2^{ème} semestre 2014. Ainsi, la hausse du chômage indemnisé sur 2014 s'explique pour deux tiers par les effets de la nouvelle convention et pour un tiers par l'accroissement des inscriptions sur les listes de Pôle emploi.

Chômage indemnisé et dépenses d'allocations

Globalement sur les 3 premiers trimestres de l'année 2014, le **chômage indemnisé par l'Assurance chômage** (allocation d'aide au retour à l'emploi ou ARE) est resté stable malgré la hausse des inscriptions sur les listes de Pôle emploi. Cela s'explique par cinq facteurs :

- la baisse de la part des demandeurs d'emploi entrant en indemnisation
- l'intensification de l'activité réduite au-dessus des seuils d'indemnisation (avant la suppression des seuils au 1^{er} octobre 2014)
- la part élevée des sorties d'indemnisation pour motif de fin de droit ; cette part devrait progressivement se réduire avec la mise en place des droits rechargeables.
- l'allongement dès le 1^{er} juillet 2014 du différé d'indemnisation en cas d'« indemnités de rupture » supérieures au minimum légal
- l'instauration dès le 1^{er} juillet 2014 d'un plafond mensuel de cumul des indemnités avec le revenu d'activité des intermittents du spectacle.

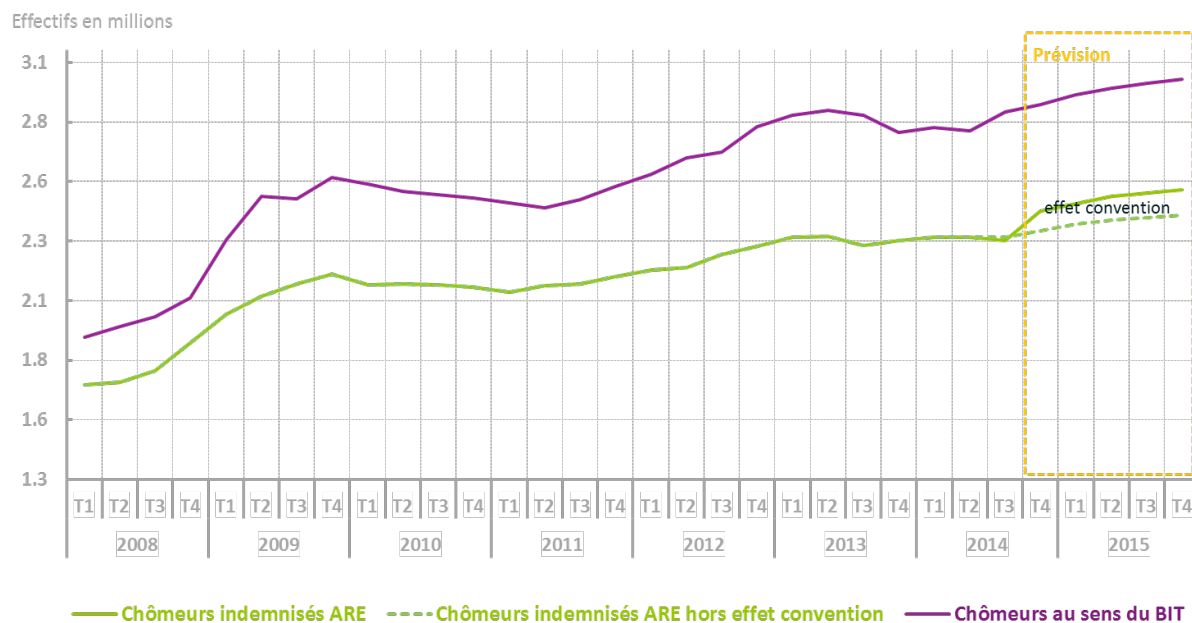
En revanche, dès le 4^{ème} trimestre 2014, la nouvelle Convention d'Assurance chômage a élargi l'accès à l'indemnisation, par la suppression des seuils conditionnant le cumul entre l'allocation chômage et le salaire ainsi que, progressivement, par la mise en place des droits rechargeables. Il en résulte une forte hausse du chômage indemnisé au 4^{ème} trimestre, estimée à +123 000 personnes. Ainsi, à fin décembre 2014, on dénombrait 2 426 000 chômeurs indemnisés en ARE en France, soit une hausse de +123 000 indemnisés sur l'année, dont +83 000 imputables au seul effet de la Convention et

⁴ Le Bureau International du Travail définit un chômeur comme une personne en âge de travailler mais sans emploi, qui recherche activement un emploi et serait disponible pour le prendre dans les 15 jours. Il n'est pas forcément inscrit sur les listes de Pôle emploi (et inversement).

⁵ La catégorie A regroupe des demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et sans emploi.

+40 000 résultant des inscriptions supplémentaires sur les listes de Pôle emploi. En 2015, en lien avec le nombre croissant de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi et avec la poursuite de la montée en charge des effets de la nouvelle Convention, le nombre de chômeurs indemnisés par l'Assurance chômage (ARE) s'accroîtrait à nouveau : +90 000 personnes sur l'année, dont +25 000 imputables à la nouvelle Convention.

Graphique 3 - Préviation de chômage au sens du BIT et chômage indemnisé par l'Assurance chômage



Sources : Insee, Pôle emploi, prévisions Unédic

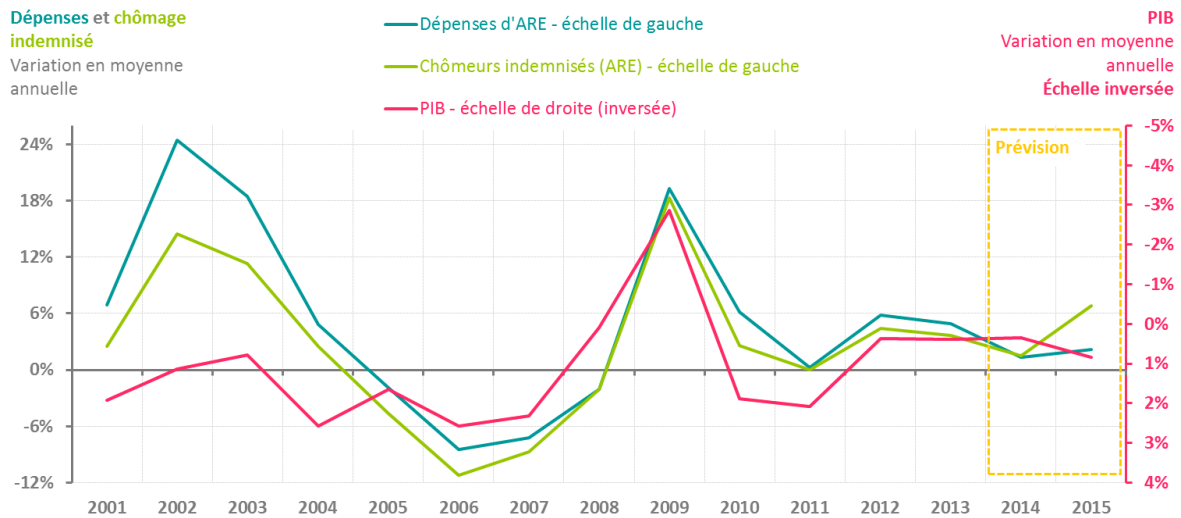
Champs : Chômage au sens du BIT sur France métropolitaine, chômage indemnisé en ARE sur France entière, données cvs

Ainsi, le chômage indemnisé (ARE) augmenterait de +1,5 % en moyenne annuelle sur 2014 et de +6,8 % sur 2015. En effet, les effets de la nouvelle convention d'Assurance chômage ne sont concernés que 3 mois de l'année 2014 alors qu'ils concernent l'ensemble de l'année 2015. L'évolution des **dépenses d'allocations** (ARE), fortement liée à celle du chômage indemnisé, serait réduite par les nouvelles mesures de la Convention. En effet, le montant d'indemnisation baisserait en moyenne, du fait de l'abaissement du taux de remplacement brut⁶ minimal de 57,4 % à 57 % et des nouvelles modalités de calcul des droits rechargeables. Celles-ci sont fondées sur la reprise systématique du droit initial à chaque nouvelle perte d'emploi. Précédemment, le calcul des droits reposait sur une comparaison qui conduisait à prendre en compte le niveau d'allocation et le capital le plus favorable. Désormais, la comparaison des droits est supprimée.

Au final, les dépenses d'allocations ARE progresseraient de +1,3 % sur 2014 et de 2,2 % sur 2015.

⁶ Indemnisation brute par rapport au salaire de référence brut

Graphique 4 - Prédiction de croissance, de chômage indemnisé et de dépenses d'allocations



Sources : Insee, Pôle emploi, Dares, Unédic, prévisions Unédic
Champ du chômage indemnisé en ARE : France entière, données cvs

Encadré - Les déterminants des dépenses d'allocations : effectif de chômeurs indemnisés, allocations journalières et nombres de jours indemnisés

Cet encadré apporte un éclairage sur les facteurs déterminant les dépenses d'allocations. Dans un premier temps, cela permet d'expliquer comment l'on passe des effectifs prévus de chômeurs indemnisés aux dépenses d'allocations. Dans un second temps, cela permettra d'éclairer l'impact de la nouvelle convention d'Assurance chômage.

Les dépenses mensuelles d'allocations dépendent de l'**allocation journalière** moyenne versée et du **nombre de jours indemnisés** moyen dans le mois. Ces deux facteurs varient selon la situation des personnes indemnisées, notamment selon l'exercice ou non d'une activité rémunérée tout en étant demandeur d'emploi. En moyenne sur 2013 :

- Lorsque les demandeurs d'emploi exercent une activité rémunérée et cumulent une allocation chômage avec un salaire, ils sont indemnisés 19 jours sur le mois, pour une allocation journalière de 39 euros.
- Les chômeurs totalement indemnisés (sans activité rémunérée) sont quant à eux indemnisés 29 jours et leur allocation journalière s'élève à 37 euros.

Le tableau 1 et le graphique 5 illustrent les évolutions récentes des effectifs de personnes indemnisables, de l'allocation journalière moyenne et du nombre moyen de jours indemnisés, selon la pratique d'une activité rémunérée tout en ayant un droit ouvert à l'Assurance chômage.

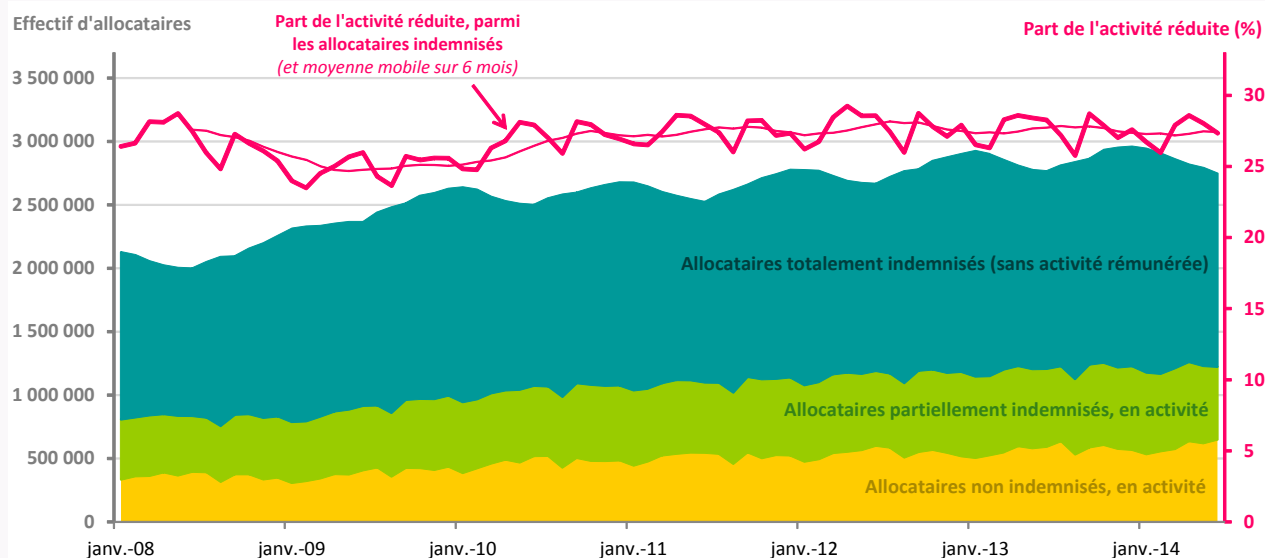
Tableau 1 – Effectif de chômeurs indemnisables, allocation journalière moyenne et nombre moyen de jours indemnisés, selon l'exercice ou non d'une activité réduite

	Effectif				Allocation journalière moyenne (€)		Nombre moyen de jours indemnisés	
	Indemnisés en activité (a)	Indemnisés sans activité (b)	Part de l'activité chez les indemnisés (%) (a)/(a+b)	Non indemnisés en activité	Indemnisés en activité	Indemnisés sans activité	Indemnisés en activité	Indemnisés sans activité
2010	567 000	1 550 000	27	471 000	38	35	19	29
2011	583 000	1 540 000	27	514 000	38	36	19	29
2012	616 000	1 607 000	28	542 000	38	37	19	29
2013	631 000	1 662 000	28	571 000	39	37	19	29

Source : Fichier National des Allocataires (Pôle emploi, Unédic), échantillon au 1/100^{ème}

Champ : Allocataires de l'Assurance chômage ayant un droit ouvert en ARE, France entière, données brutes

Graphique 5 – Les personnes indemnisables par l'Assurance chômage, selon qu'elles exercent, ou non, une activité rémunérée



Source : Fichier National des Allocataires (Pôle emploi, Unédic), échantillon au 1/100^{ème}

Champ : Allocataires de l'Assurance chômage ayant un droit ouvert en ARE, France entière, données brutes

Ainsi, les situations de cumul entre une allocation et un salaire ont progressé ces dernières années, en lien avec l'évolution du marché du travail, l'utilisation plus intense de l'intérim, du travail à temps partiel et des CDD courts. De même, l'allocation journalière moyenne a eu tendance à continûment augmenter, sous les effets de l'inflation et de la hausse des salaires. En revanche, le nombre moyen de jours indemnisés est relativement stable sur le passé récent, aussi bien chez les personnes en situation de cumul que chez les personnes dépourvues d'activité.

Depuis le second semestre 2014, la convention d'Assurance chômage de 2014 élargirait la possibilité de cumul d'une allocation avec un salaire et aurait un effet à la baisse sur l'allocation journalière moyenne et le nombre moyen de jours indemnisés. Les évolutions de ces éléments seront donc observés avec beaucoup d'attention sur les mois à venir, dans le cadre du suivi des effets de la convention.

Tableau 2 - Principales évolutions économiques

	2013	2014 Estimation	2015 Prévision
Croissance, Prix, Emploi, Salaire, Chômage <i>(évolution en moyenne annuelle)</i>			
PIB	0.4%	0.4%	0.8%
Indice des prix à la consommation	0.9%	0.5%	0.6%
Emploi total	-0.1%	0.2%	0.0%
Emplois affiliés à l'Assurance chômage	-0.6%	-0.1%	-0.3%
Salaire moyen par tête (SMPT) dans le secteur concurrentiel	1.8%	1.6%	1.0%
Masse salariale dans le secteur concurrentiel	1.2%	1.4%	0.7%
Chômeurs indemnisés Assurance chômage (ARE)	3.6%	1.5%	6.8%
Emploi, Chômage (niveau en fin de période CVS)			
Emploi total	26 401 000	26 389 000	26 427 000
Emplois affiliés à l'Assurance chômage	16 446 000	16 367 000	16 390 000
Taux de chômage BIT	9.7%	10.0%	10.3%
DEFM A (demandeurs d'emploi en catégorie A)	3 307 000	3 490 000	3 594 000
DEFM catégories B, C	1 599 000	1 696 000	1 774 000
Dispensés de recherche d'emploi	57 000	29 000	7 000
DEFM catégories A, B, C + Dispensés de recherche d'emploi	4 963 000	5 214 000	5 375 000
Chômeurs indemnisés Assurance chômage (ARE)	2 303 000	2 426 000	2 516 000
Emploi, Chômage (variation sur la période)			
Emploi total	82 000	-12 000	38 000
Emplois affiliés à l'Assurance chômage	-18 000	-79 000	23 000
DEFM catégorie A	175 000	182 000	104 000
DEFM catégories B, C	104 000	97 000	78 000
Dispensés de recherche d'emploi	-40 000	-28 000	-22 000
DEFM catégories A, B, C + Dispensés de recherche d'emploi	239 000	251 000	160 000
Chômeurs indemnisés Assurance chômage (ARE)	23 000	123 000	90 000

Sources : Insee, Pôle emploi, Dares, ACOSS, prévisions Unédic

Champs :

Emploi total, emploi affilié, chômage BIT et DEFM : France métropolitaine, données cvs

Chômage indemnisé en ARE : France entière, données cvs

SMPT et masse salariale : France entière, données cvs - Le champ est celui de l'Acoss, qui à la différence du champ de l'Assurance chômage, inclut les grandes entreprises nationales.

Situation financière de l'Assurance chômage

La prévision financière intègre les effets attendus des nouvelles règles du Contrat de sécurisation professionnelle (CSP) qui entreront en vigueur au 1^{er} février 2015. Ces effets sont neutres en termes de variation de trésorerie.

La variation de trésorerie de l'Assurance chômage pourrait présenter un déficit de -4,4 milliards d'euros en 2015, après -3,9 milliards d'euros en 2014.

La situation financière de l'Assurance chômage serait de -25,9 milliards d'euros fin 2015.

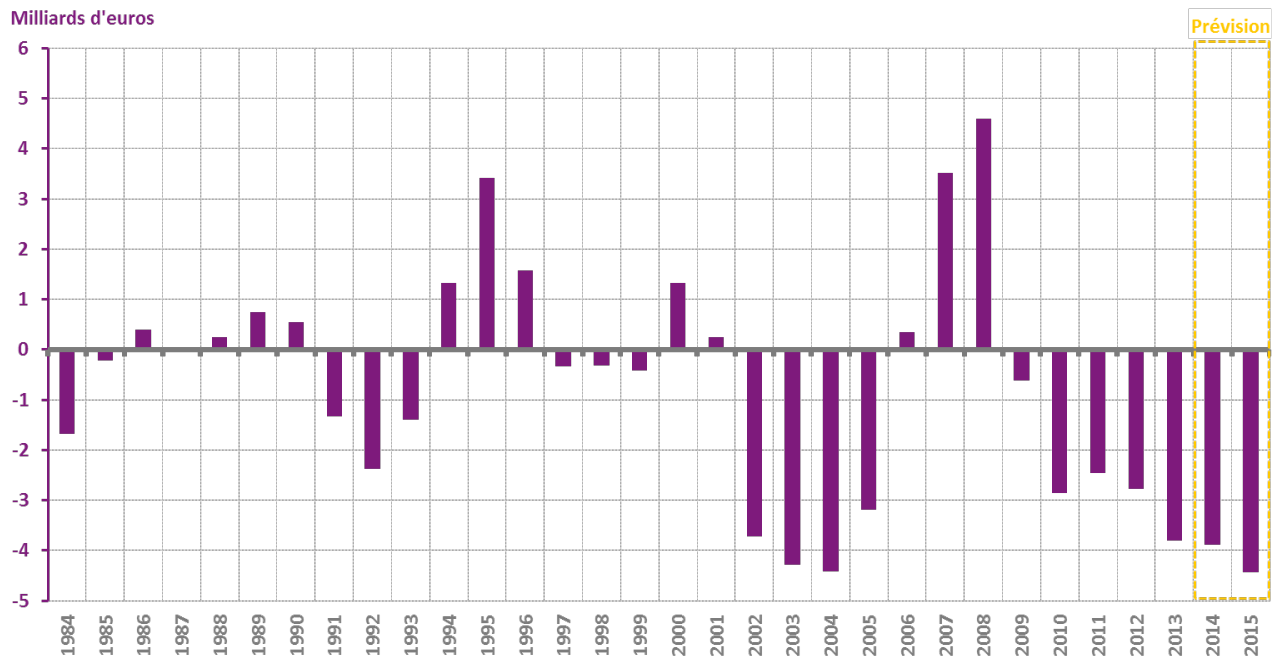
Tableau 3 - Situation financière de l'Assurance chômage résumée

<i>En millions d'euros, au 31 décembre</i>	2013	2014	2015 Prévision
<i>Contributions et autres recettes d'Assurance chômage</i>	33 197 (+2,3%)	33 628 (+1,3%)	34 051 (+1,3%)
Total des recettes	33 274	33 789	34 070
<i>Dépenses allocataires</i>	33 694 (+5,7%)	34 086 (+1,2%)	34 800 (+2,1%)
Total des dépenses	37 271	37 748	38 733
SOLDE = RECETTES - DÉPENSES	-3 997	-3 959	-4 663
Éléments exceptionnels	200	71	228
Variation de trésorerie	-3 797	-3 888	-4 435
Situation de l'endettement net bancaire	-17 588	-21 476	-25 911

Notes :

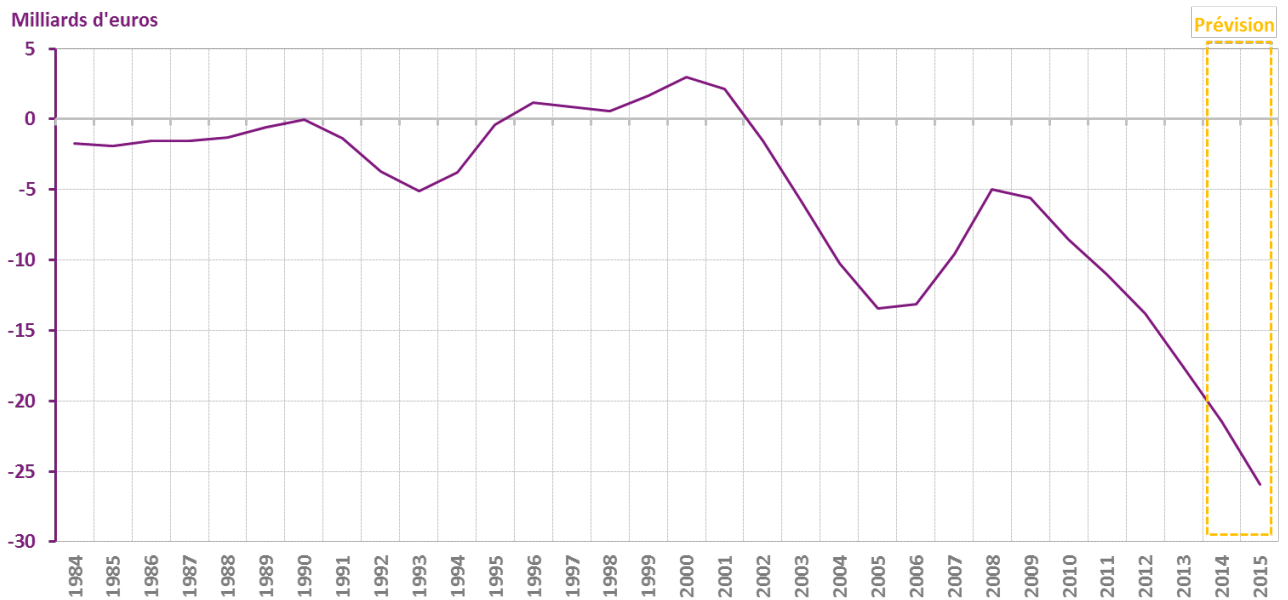
- +200 millions d'euros apparaissent en éléments exceptionnels en 2013, 71 M€ en 2014 et 228 M€ en 2015 au titre d'une variation du compte courant de Pôle Emploi et de cessions immobilières.
- Le détail de la situation financière se trouve en annexe.

Graphique 7 – Variation de trésorerie de l'Assurance chômage



Source : Unédic, prévisions Unédic

Graphique 8 – Situation financière de l'Assurance chômage au 31 décembre



Source : Unédic, prévisions Unédic

ANNEXE

Tableau 4 - Situation financière de l'Assurance chômage détaillée

En millions d'euros, au 31 décembre

	2013	2014 Prévision	2015 Prévision
Contributions et autres recettes d'Assurance chômage	33 197	33 628	34 051
Contributions	32 319	32 800	33 148
Conventions diverses, y compris UE	224	192	302
Participation entreprise CSP / CRP	654	635	602
Autres produits	77	162	19
Total recettes	33 274	33 789	34 070
Dépenses allocataires	33 694	34 086	34 800
Allocations brutes	30 846	31 288	31 861
ARE / AREF	29 738	30 124	30 800
CRP / CSP, y compris équivalents ARE	1 924	1 979	1 893
Indus, avances et acomptes	-822	-820	-838
Autres allocations (décès, ...)	5	4	5
Aides	901	860	879
Aides à la reprise et création d'entreprise	743	719	732
Autres aides (adr, aide fin de droit, ...)	158	141	147
Prélèvements sociaux	-1 836	-1 873	-1 915
Caisses de retraites complémentaire	-1 274	-1 299	-1 328
Sécurité sociale (CSG, CRDS, maladie)	-562	-574	-587
Reversements et compléments	3 784	3 811	3 976
Caisses de retraites complémentaire (dont précomptes)	3 222	3 238	3 390
Sécurité sociale (CSG, CRDS, maladie)	562	573	586
Dépenses autres publics	56	3	188
Activité partielle, allocation partielle de longue durée (APLD)	48	0	183
Autres	8	3	5
Financement et frais de gestion opérateurs	3 249	3 291	3 347
10% Pôle Emploi	3 138	3 187	3 242
Autres (accompagnement CSP, recouvrements)	111	104	104
Frais de gestion et décaissements sur immobilisations	60	42	41
Intérêts sur emprunts	211	326	357
Total Dépenses	37 271	37 748	38 733
SOLDE = RECETTES - DÉPENSES	-3 997	-3 959	-4 663
Éléments exceptionnels ⁽²⁾	200	71	228
Variation de Trésorerie	-3 797	-3 888	-4 435
Situation de l'Endettement net bancaire	-17 588	-21 476	-25 911

(1) +200 millions d'euros apparaissent en éléments exceptionnels en 2013, 71 M€ en 2014 et 228 M€ en 2015 au titre d'une variation du compte courant de Pôle Emploi et de cessions immobilières.